

Promotion : Accès à la qualification

Sous réserve de modifications

Regroupements de formation théorique

- N° 1 : 25, 26, 27, 28, 29 mars 2024 : Se former aux CEMEA (35h)
- N° 1 : 22, 23, 24, 25, 26 avril 2024 : Les différentes structures de l'animation et de l'intervention sociale- la notion de projet (35h)
- N° 3 : 29, 30 avril et 02, 03 mai 2024 : Construire son projet professionnel- remise à niveau (28h)
- N° 4 : 13,14, 15, 16, 17 mai 2024 : Politiques publiques, cadre légal- remise à niveau (40h)
- N° 5 : 24, 25, 26, 27, 28 juin 2024 : Phase d'outillage et Connaissance des publics- remise à niveau (40h)
- N° 6 : 08, 09, 10, 11, 12 juillet 2024 : Evaluation, positionnement et orientation (35h)

Total des heures programmées : 210 heures

Temps en structure d'alternance

NB : les dates qui suivent sont des propositions de temps en structures ; elles sont susceptibles de changer selon les disponibilités d'accueil des structures entre mars et juillet 2024

- N° 1 : 02,03, 04, 05 avril 2024 (28h)
- N° 2 : 08, 09, 10, 11, 12 avril 2024 (35h)
- N° 3 : 15, 16, 17, 18, 19 avril 2024 (28h)
- N° 4 : 06, 07, 10 mai 2024 (21h)
- N° 5 : 10,11, 12, 13, 14 juin 2024 (28h)

Total des heures programmées : 140 heures minimum

Les cours commencent à 9h00 précises

Ce calendrier est impératif. Il y a été intégré des heures de remise à niveau

Il serait souhaitable que s'y rajoutent les heures d'accompagnement individuel à déterminer avec les structures d'accueil.

Dans le cas où des modifications interviendraient, elles seraient signalées dans les meilleurs délais.

Calendrier prévisionnel